



HÔPITAL HOUDAN

ACCUEIL DE JOUR



L'**accueil de jour** est un service de l'hôpital de proximité de Houdan accueillant des personnes âgées vivant à leur domicile, atteintes de la **maladie d'Alzheimer** ou de **troubles apparentés**, pour une ou plusieurs journées par semaine



LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL DE JOUR

Pour la personne accueillie

- **Rompre** l'isolement des personnes en leur permettant de renouer des liens sociaux
- **Maintenir** les acquis et ralentir la progression de la maladie par des activités de stimulation variées

Pour l'aidant et pour la famille

- Leur permettre de **retrouver du temps libre** pour reprendre des activités
- **Les accompagner** dans la compréhension de la maladie



UN CADRE DE VIE CONVIVAL ET SÉCURISÉ

Les locaux de l'accueil de jour ont été pensés afin de recréer un **climat "familial"** et fonctionnel. Ils permettent la déambulation en toute sécurité.

Le lieu de vie est l'espace central de toute l'organisation quotidienne : **un lieu de rencontre, d'activités et de partage.**



L'	➤	1 cadre de santé
É	➤	1 aide-soignante
Q	➤	1 hôtelière
U	➤	1 assistante médico-
I		administrative
P		
E		



UN ACCOMPAGNEMENT



L'accueil de jour offre aux personnes accueillies une prise en charge spécifique, individualisée et organisée autour **d'activités thérapeutiques et ludiques** : ateliers manuels, cuisine, jardinage, ateliers mémoire, jeux, visites extérieures, anniversaires, chant, jardinage, relaxation, musique, toucher et bien-être, etc.

Elles peuvent également bénéficier d'animations au cœur de l'EHPAD avec les résidents



CONDITIONS D'ADMISSION

Le service a une capacité de 6 places.

Les conditions d'admission :

- Sur demande du médecin traitant
- Avoir plus de 60 ans
- Être atteint de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés
- Être en capacité de se déplacer seul ou avec une aide
- Les troubles du comportement ne doivent pas constituer un obstacle majeur à une structure d'accueil collective

INFORMATIONS PRATIQUES

Le versement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) aide au financement

Le transport est à la charge de l'utilisateur. Un forfait transport est versé à la seule condition qu'il ne soit pas déjà remboursé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

Les prestations suivantes sont incluses dans le tarif journalier :

- Une collation d'accueil
- Le déjeuner
- Une collation
- Des ateliers thérapeutiques
- Un encadrement professionnel



CONTACT

Tél. : 01 30 46 98 66

dumonthier.hph@ght78sud.fr

www.hopitalhoudan.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30

Accueil de jour - Hôpital de Houdan

42, rue de Paris

78550 HOUDAN